
DIRECTION GENERALE
DE L'ENVIRONNEMENT



DIRECTION DES DECHETS INDUSTRIELS
ET SUBSTANCES CHIMIQUES

**LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR LA DEMANDE D'AGREMENT D'ENLEVEMENT
DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES A BORD DES NAVIRES (GARBAGE)**

1. Une demande d'agrément sur papier entête de l'entreprise adressée au Ministre de L'Environnement et du Développement Durable ;
2. Les statuts et le règlement intérieur avec en objet la nature de l'activité GARBAGE ;
3. Une copie du registre de Commerce avec en objet la nature de l'activité GARBAGE ;
4. N° du compte contribuable ;
5. Une attestation de régularité fiscale pour les entreprises déjà en activité GARBAGE ;
6. Une attestation de la CNPS ;
7. Une attestation d'assurance ;
8. Une attestation bancaire ;
9. Un schéma de la situation géographique de la société ;
10. Une liste du personnel affecté à l'activité GARBAGE ;
11. Pour le responsable et ses collaborateurs ;
 - a) Une photo d'identité de chacun ;
 - b) Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou de l'Attestation d'Identité ou du Passeport ;
 - c) Un casier judiciaire de moins de trois (3) mois pour chacun ;
 - d) Photocopie du diplôme le plus haut obtenu ;
12. Une liste du matériel affecté à l'activité de la société ;
13. Une description détaillée du ou des procédés d'enlèvement et d'évacuation des déchets ;
14. Le reçu de paiement des frais d'instruction de dossiers (50 100 FCFA) payables à la BANQUE DES DEPOTS DU TRESOR sur le compte N° N°010472570004 ;
15. Le (s) reçu (s) de paiement de (s) redevance (s) semestrielle (s) pour les entreprises déjà en activité payables à la BANQUE DES DEPOTS DU TRESOR sur le compte N°010472570004 ;
16. Les deux (2) derniers bilans comptables pour les entreprises déjà en activité GARBAGE ;
17. Un chiffre d'affaires annuel minimum de 2 400 000 FCFA pour les entreprises déjà en activité GARBAGE.

NB : Dernier délais de dépôt des dossiers : 30 septembre de l'année en cours